

Communiqué de presse  
Le 12 mai 2022

## **Parc photovoltaïque de Lucy à Montceau Installation des premiers modules solaires**

**Débuté à l'automne 2021, le chantier de construction du parc solaire photovoltaïque de Montceau a franchi une nouvelle étape en avril avec le montage des premiers modules. Une visite du chantier était organisée à cette occasion avec Marie-Claude Jarrot, Maire de Montceau, et David Marti, Président de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau.**

### **Un projet emblématique pour le territoire**

La centrale solaire de Lucy jouxte une ancienne centrale thermique fermée en 2014, et valorise le terrain d'une friche minière de charbon dont l'exploitation s'est arrêtée en l'an 2000. Implantée au nord et sud du lac minier Barrat-Lucy, la centrale solaire couvre une surface totale de 20 hectares, répartie sur quatre zones (trois sont propriétés de la communauté urbaine et une est propriété de la ville de Montceau). Elle est un symbole de la transition écologique du territoire.

30 429 panneaux photovoltaïques sont en cours de montage, ils représenteront une puissance installée de 13,7 MWc. La production d'électricité attendue correspond à la consommation électrique résidentielle annuelle de 7 000 personnes. Les émissions de CO<sub>2</sub>eq marginales évitées grâce à l'installation sont estimées à 3700 tonnes par an<sup>1</sup>.

Conçu dans une démarche de concertation, le projet de parc solaire a associé l'ensemble des acteurs du territoire. Au terme de l'enquête publique, du 4 novembre au 6 décembre 2019, un permis de construire a été délivré par le préfet de Saône-et-Loire le 15 janvier 2020. Le projet a été désigné, le 15 avril 2020, lauréat de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie. Après la signature des baux le 30 août 2021, les travaux ont pu débuter en septembre 2021 pour une mise en service prévisionnelle de la centrale en août 2022 suite à son raccordement au réseau public d'électricité.

Il s'agit de la troisième centrale photovoltaïque installée au sol sur la communauté urbaine, et également la plus importante en terme de puissance. Outre la production d'énergie électrique, l'installation de la centrale permet de valoriser le patrimoine foncier de la communauté urbaine et de la ville en redonnant vie à des terrains inutilisés.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de la démarche de labellisation de sa méthode de développement des énergies renouvelables (baptisée TED pour « Transition Energétique Durable »), ENGIE s'engage notamment à évaluer les émissions marginales de carbone évitées de chaque projet. La méthodologie retenue prend en compte d'une part le profil de production propre de la centrale solaire et d'autre part le mix énergétique mobilisé au moment où l'installation produit. Pour en savoir plus : <https://www.engie-green.fr/calcul-co2-marginales-evitees/>

Ce projet s'inscrit pleinement dans la politique de transition énergétique déployée par la communauté urbaine et dans la stratégie climat-air-énergie de son plan climat air énergie territorial (PCAET), dont l'un des objectifs est le développement local de la production d'énergies renouvelables.

### **Retombées économiques locales**

Le montant global de l'investissement est de 10 millions d'euros, porté par ENGIE Green qui a sollicité les entreprises locales pendant la phase travaux et notamment la société Pélichet située à Blanzay.

Une campagne d'investissement citoyen lancée en mars dernier a par ailleurs, permis aux habitants d'investir dans le projet et de participer ainsi à la croissance verte locale. La collecte a réuni 250 000 euros auprès de 104 éco-investisseurs.

Les retombées fiscales pour le territoire sont estimées à 93 000 euros par an et se répartiront entre les différentes collectivités.

### **À propos d'ENGIE Green**

*Acteur de référence des énergies renouvelables en France, ENGIE Green a développé une expertise forte dans les domaines du développement, de la construction et de l'exploitation des parcs éoliens et solaires. 600 collaborateurs et collaboratrices réalisent avec les acteurs locaux des projets sur-mesure qui valorisent le potentiel de chaque territoire. Au 1er janvier 2022, les parcs exploités par ses équipes représentent 2 056 MW éoliens et 1440 MWc solaires installés (soit une production annuelle d'énergie verte injectée sur le réseau équivalente à la consommation de plus de 3 millions d'habitants) et 5,5 GW de projets sont en développement. Ses 22 agences en France se situent au cœur de ses territoires d'implantation et son siège social est basé à Montpellier.*

### **À propos d'ENGIE**

*Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous sommes engagés chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients.*

*Chiffre d'affaires en 2021 : 57,9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120/ Europe 120/ France 20, MSCI EMU ESG, MSCI Europe ESG, Euro Stoxx 50 ESG, Stoxx Europe 600 ESG, and Stoxx Global 1800 ESG).*

### **Contact Presse :**

Catherine HOPFNER-JOSSE  
Port : +33 (0)6 73 26 21 82

E-Mail : [catherine.hopfner@engie.com](mailto:catherine.hopfner@engie.com)